AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (17)ItemJean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 16 janvier 1876

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 16 janvier 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)
Collation3 p. (206r, 207r, 208v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 16 janvier 1876, consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48745

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>16 janvier 1876</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Larue, Édouard (1828-1902)</u>
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméSur l'affaire Bouchet et Cie : l'expert Hachet refuse de restituer les documents confiés pour l'expertise. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Selon Godin la mort de Cottenest ne rend pas possible un arrangement avec Esther Lemaire : « [La] mort de cet homme ne peut donner à Made Godin les sentiments qu'elle n'a pas, elle est inaccessible à la voix de la raison et son cœur est étranger à toute affection pour son fils qu'elle a poursuivi de sa haine, peut-être plus que moi-même, dans la guerre qu'elle m'a faite

; son seul objectif est de nous créer des embarras. » NotesLa lettre n'est pas signée.

Mots-clés

Procédure (droit)

Personnes citées

- Boucher et Cie
- Cottenest [monsieur]
- Hachet [monsieur]
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u> Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023 Dernière modification le 22/11/2023